



## Fête nationale du 14 juillet

17 h - Animation et jeux d'enfants gratuits (pêche à la ligne, jeu de dés, maquillage...)



18 h 30 - Vin d'honneur Place de Chimay

19 h - Buffet musical Place de Chimay  
(organisation ASLM)

Adultes : 10 euros - Enfants de 3/10 ans : 6 euros

**Inscriptions jusqu'au 8 juillet (dernier délai)**

auprès de Secrétariat de Mairie

Boucherie Froger

Boulangerie

Epicerie Vival



22 h 30 - Retraite

aux flambeaux

22 H 45 - Traditionnel feu d'artifice sur les bords

## Échos du Conseil municipal du 16 Juin :

- ♦ Messieurs Y. George, G. Prévost et JJ Rigault représenteront la Commune au Syndicat des eaux .
- ♦ Le Maire est autorisé à prendre toute décision concernant des marchés prévus au budget.
- ♦ Le règlement intérieur concernant la cantine scolaire, la garderie et le transport scolaire est adopté
- ♦ L'horaire de l'assistante d'enseignement artistique à l'école publique est maintenu
- ♦ Le rapport de la Lyonnaise des eaux (qui gère l'assainissement à Ménars) est présenté au Conseil.

**Conseil municipal :** prochaine réunion du Conseil municipal le 7 juillet à 19 h.

Les réunions du Conseil municipal sont publiques.

**Etat civil :** Mariage de Anne-Sophie TOUZELET et Richard DIET le 14 juin 2014.

## Préservez le repos des voisins !

Les amateurs de belles pelouses et de potager plantureux, les bricoleurs du dimanche... sont invités à n'utiliser leur engin ( tondeuse, motoculteur, scie, tronçonneuse...) qu'aux horaires prévus

- ♦ en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ♦ le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30
- ♦ Les dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h

## Secrétariat de mairie :

Il est ouvert les mardi - jeudi et samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le lundi de 16 à 18h.

**Le secrétariat sera fermé du 30 juillet au 21 août**

**En cas d'urgence, contacter le maire ou un adjoint.**



Ménars sur **france 3**

**Une émission à ne pas manquer :**

**Du Lundi 28 juillet au vendredi 1er août  
De 10 h 55 à 12 h**

**L'émission « un été en France »**

sera diffusée sur FR 3. Enregistrée à Ménars, elle comprendra plusieurs reportages sur notre village et sur ses habitants ! Qu'on se le dise !

**Jeune apprenti recherche à Ménars  
une chambre à louer ou un appartement T1 ou T2 pour le 1er septembre.**

**Appeler le 02 54 97 06 96 ou le 06 18 25 44 00**

**Fête des écoles du RPI :** La pluie s'était invitée à la fête des écoles. Mais près de 300 spectateurs ont applaudi les danseurs, jongleurs et autres clowns. Avant un chœur final très réussi.



## **Kermesse de l'école du Sacré Cœur**

Sous un ciel bleu et un soleil rayonnant, parents et enfants réunis dans un dynamique « flash mob » final



**Points d'apport volontaire :** Notre commune dispose de deux points d'apport volontaire. Ces conteneurs, situés près de la gare et au lotissement du clos bodeau, sont destinés à recevoir verre, papiers et cartons, plastiques.



**A l'exclusion de tout autre déchet. Pas de sacs-poubelles ! Pas de ferrailles et autres meubles cassés ! Gardons le site propre ! Et merci de ne pas laisser trainer de verre cassé.**

Une déchèterie est à la disposition de tous les habitants à la Chaussée St Victor sur la zone des Gailletrous. Ouverture du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15 . Le civisme de tous assurera la propreté de notre village.

## **Opération «Tranquillité-vacances»**

**Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques de cambriolages de vos habitations pendant les vacances.**

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

### **Que devez-vous faire ?**

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.



Pour cela, muni d'une pièce d'identité, présentez-vous personnellement à la brigade de votre domicile aux heures ouvrables afin de communiquer les renseignements (confidentiels) nécessaires à la surveillance de votre habitation qui sera assurée dans le cadre des patrouilles de prévention de proximité réalisées sur le territoire de votre commune.

### **Quelques incontournables avant de partir**

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille. Ne donnez aucune indication concernant votre absence sur les réseaux sociaux.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

**Contre les cambriolages ayez le bon réflexe : composez le 17**

**Gendarmerie de MER – Tel : 02.54.81.41.20**

## Découvrir les castors au crépuscule en bord de Loire :

«Loir et Cher Nature » propose de vous montrer les habitudes d'une famille de castors. Le site choisi sera communiqué au début de la soirée.

**Rendez-vous le vendredi 4 juillet à 20 h**



au Mail Pierre Sudreau à Blois (Face à l'ancienne piscine du Quai St Jean). Prévoir des vêtements discrets et des jumelles si vous en possédez. Durée 2 h . Gratuit.

## L'Amicale ménarsoise vous invite au CLUB DE JEUX

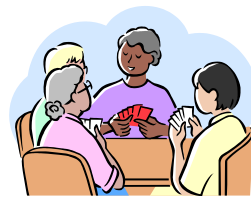
**Mardi 8 juillet à 14 h 30**

**Mardi 22 juillet à 14h30**

**Mardi 5 août à 14 h 30**

**Mardi 19 août à 14 h 30**

**En salle des Charmilles**



**Tennis :** Pendant l'été, profitez de notre court de tennis. Contactez Karl LANGREBE au 02 54 46 82 36 pour connaître les modalités d'utilisation et obtenir votre badge.



**œnologie :** Passez de bonnes vacances riches en découvertes de bons vins et rendez-vous le **vendredi 12 septembre 2014** pour une dégustation de vos trouvailles autour de quelques grillades.



**Atelier du fil :** Cette activité a lieu, désormais, chez les participants. Pour connaître le lieu de rencontre, téléphoner à Edith Virlet au 02 54 46 82 76.

**Activités ASLM :** Pendant la période estivale, les activités proposées par l'ASLM sont suspendues, pour être relancées à la rentrée. Les informations concernant leur reprise vous seront communiquées dans les prochains Echos. *D'ici là, passez de bonnes et agréables vacances. A bientôt!*

**La récréation en fleurs :** Chaque année, le personnel communal prend un grand soin pour fleurir la cour de récréation de l'Ecole Victor Hugo. **Bravo !**



**Club de lecture :** La prochaine réunion du Club de Lecture de Ménars se déroulera le **mardi 8 juillet 2014.**

Si vous êtes intéressé(e) par la découverte d'ouvrages variés autour d'un café, d'un thé et de gâteaux, n'hésitez pas à contacter Christine MAILLE au 02.54.74.39.92 le soir après 19 h 30.



## Les urgences médicales:

### PHARMACIES

Appeler le **3237**

Identifiez votre commune.

Donnez l'heure à laquelle vous irez à la Pharmacie. Le serveur vous donnera l'adresse des pharmacies de garde - Si vous hésitez trop longtemps ou si vous faites des erreurs de frappe, vous serez transféré sur un opérateur.

### MEDECINS

en cas d'urgence, appeler le SAMU en faisant le **15**

### CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Appeler le **02 54 78 17 26**

### KINESITHEAPEUTES

Soins respiratoires d'urgence : Appeler le **02 54 56 84 84**

**CENTRE ANTI-POISON :** Appeler le **02 41 48 21 21**

**Offices religieux :** Les messes dominicales sont célébrées à l'église de Villebarou à 10 h 30.

15 août : messe de l'assomption à Marolles



**L**e moineau domestique. Le mâle a une calotte grise, la nuque rousse et une bavette noire. La femelle plus terne n'a pas de bavette.

Le moineau domestique séjourne à proximité des habitations, des champs et des jardins à la campagne comme à la ville. Dès début Janvier, l'oiseau délimite son territoire du haut d'un toit ou d'une gouttière par son chant. Il niche dans les cavités des bâtiments, les nids d'hirondelles de fenêtre, les nichoirs, rarement dans les cavités naturelles des arbres. Son nid présente un aspect négligé. Il est construit à l'aide de paille, de foin, de feuilles avec un intérieur garni de plumes et de poils. Le moineau domestique niche 2 à 4 fois par an. La femelle pond 4 à 6 œufs de couleur blanc-bleu, gris-vert très mouchetés. Pendant deux semaines, les parents se partagent la couvaison. Ensuite, ils nourrissent les jeunes durant 17 jours environ.

Le moineau domestique se nourrit de céréales, de fruits, de déchets de nourriture. L'alimentation des jeunes est constituée d'insectes, de scarabées, de pucerons. La saison de reproduction terminée, les troupes de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'oiseaux vagabondent dans les champs. Ils dorment dans des dortoirs communs. Le moineau domestique est très grégaire tout au long de l'année. L'espèce est régulable.



**Réponse de l'énigme précédente :** Il s'agit là des « taquineries » de la langue française. Les 3 moines qui « eurent » la tête tranchée : au sens où ils en « prirent possession » ! Ils ne furent donc pas décapités.

**Enigme :** Un cycliste part de bon matin faire un petit entraînement. Il arrive en haut du sommet du col et regarde sa montre: sa vitesse a été pour l'aller de 10 km/h. Vexé, il décide de rentrer suffisamment vite pour avoir une moyenne de 20 km/h. A quel vitesse doit-il rouler au retour du col?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4	M										
5											
6					E						N
7						A					
8											
9	R										S
10											
11											

**Horizontalement :** 1/ Pomme - Dieu solaire - Préfixe afférant à la toxicité 2/ Personnel - Opposé à tout - Mesure de distance chinoise 3/ Mois chaud - Conspué 4/ Posé - Joli oiseau - Vieille colère 5/ Champion - protocole du web - Etendue d'eau 6/ Joyeux - Saison chaude - Relié 7/ Mesure de force - Choisie 8/ Ecrasante 9/ Amusé - Conjonction de choix - Fatigue 10/ D'une autre nation 11/ Surface - Choisi

**MOTS CROISES**

**Verticalement :** A/ Paresseux - Hongrois B/ Yachtman C/ Charpente - Règle D/ Petit cours - Divisible par 2 E/ Rafistolé - L'or du chimiste F/ Arrose St Omer - « Achille » pour les intimes de BD G/ Etoffe - Récipient pour bétail H/ « Dans le » I/ Producteur d'olives J/ 14ème lettre grecque - Dévêtues K/ La moitié - H2O

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	I	R	E		C	I		L	I	O	N
2	S		P	S	I		B	A	C		U
3		N	I	O	L	O		T	I	T	I
4	R	E		I		S	O	I		E	T
5	E	M	E	R	G	E		N	E	T	
6	L		S		A		T	E		E	D
7	A	L	C	A	Z	A	R		R	E	A
8	T	H	A	I	E		I	L	E		M
9	I		R		U	N	E		M	U	E
10	V	A	P	E	S		R	O	I	S	
11	E		E		E	S		O	S	E	E